



ECPAT FRANCE

Contre la Prostitution Infantile



Lettre d'information Juin 2010

ECPAT FRANCE a le plaisir de vous adresser le numéro de Juin 2010 de sa lettre d'information. Cette lettre vous donne tous les deux mois un aperçu de nos activités ainsi que des événements de l'actualité liés à l'exploitation sexuelle des enfants. Elle traduit notre souhait d'échanger avec l'ensemble des acteurs engagés dans la défense des droits des enfants. Bonne lecture !

Voyage d'échange à Madagascar sur le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE)

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme 2008/2011, les associations ECPAT France et Ecpat Luxembourg ont organisé, en avril dernier, à l'attention de professionnels du tourisme français et luxembourgeois un voyage d'échange d'expériences à Madagascar en partenariat avec l'association Groupe Développement Madagascar et le Ministère du Tourisme malgache. Des représentants d'ACCOR, Carrefour Voyages, la FFTST, Luxair, et le SNAV (Agence Partir) ont accepté de participer à ce voyage.

Le contexte malgache était propice à l'organisation d'un tel événement dans la mesure où de nombreux enfants sont victimes de tourisme sexuel à travers le pays et où il existe un engagement déjà fort des autorités et du secteur privé pour lutter contre cette exploitation. Au cours du séjour à Tananarive et Nosy Be, des rencontres ont pu être organisées tant avec les pouvoirs publics, qu'avec les professionnels du tourisme, la police, les acteurs sociaux ou les enseignants et étudiants en tourisme.

Elles ont permis d'échanger sur les pratiques développées par tous ces acteurs et d'identifier des synergies de travail. Les principaux thèmes abordés ont été la situation à Madagascar (causes, perception par la population, manque de moyens) ; le rôle des professionnels du tourisme dans la lutte contre le TSIE (responsabilité, articulation des actions menées au Nord et au Sud, difficultés rencontrées) ; la coopération entre les différents acteurs clés de la lutte (travail en réseau, procédures de signalement intersectorielles). Un atelier de restitution sera organisé prochainement à Paris.



Ouverture de la première séance de travail par les Ministres du tourisme et de la Population

Participants au voyage d'échange avec l'équipe du Groupe Développement Madagascar devant les locaux de l'association



Réunion d'experts sur l'amélioration des procédures de signalements

Dans le cadre du renforcement des partenariats entre les ONG, la police, et le secteur privé pour lutter contre l'exploitation sexuelle, ECPAT Allemagne a organisé un meeting en mars, dans l'objectif d'échanger sur l'amélioration des procédures de signalements. Lors de cette rencontre, ECPAT France est intervenu pour présenter son projet réalisé en collaboration avec ACCOR, l'OCRVP (Office Centrale de Répression des Violences contre les personnes) et le SCTIP (Service de Coopération Technique Internationale de Police) de création d'un manuel de procédures de signalement de cas de TSIE dans le milieu hôtelier.

Les grandes conclusions à l'issue de ces trois jours de rencontres ont été principalement : la nécessité de mettre en place des hotlines téléphoniques et des sites web de signalement afin de faciliter la transmission de l'information depuis les pays de destination de TSIE et donc de faciliter le recours aux lois d'extraterritorialité ; l'identification d'interlocuteurs pertinents pour réaliser des signalements - police locale, officiers de liaison de pays du Nord, ONG du Sud et du Nord - ainsi que le besoin d'améliorer la coopération entre ces trois acteurs qui ont des rôles complémentaires afin de rendre la répression plus effective.

Suite à ces échanges et à une volonté d'ECPAT France d'approfondir sa collaboration avec les agences de police, une fiche de signalement sera mise en ligne prochainement sur le nouveau site Internet de l'association.

Inter-concours de visuels en vue du Concours Dire Non 2010-2011

Cette année, l'ACPE, la FFTST et ECPAT France ont eu le plaisir de recevoir une centaine de visuels de très grande qualité proposés par les étudiants en BTS Tourisme, dans le cadre de l'Inter-concours organisé tous les deux ans afin de choisir un visuel pour le Concours Dire Non organisé l'année suivante.

Les lauréats annoncés en mars 2010 lors du Salon le Monde A Paris sont :

1ER PRIX : Lycée Berthelot à Calais, Anne Sophie Riquier.

2EME PRIX : Lycée des Feuillants à Poitiers, Ophélie Gaudin, Vanessa Tobie, Florian Champion, Guerin Boyer.

3EME PRIX : Lycée International à Ferney Voltaire, Cécile Burdet.

Les enfants kenyans et le tourisme sexuel



Destination touristique peu répandue chez les touristes français, le Kenya est rarement présenté comme un pays connaissant un phénomène d'exploitation sexuelle des enfants d'une grande ampleur. Cependant, sur la côte, près de 15000 jeunes filles sont victimes de touristes sexuels, et 30 % des adolescents ont des relations sexuelles ponctuelles contre de l'argent. Ces données alarmantes ont été publiées par UNICEF, qui indique également que 30000 filles âgées de 12 à 14 ans y seraient victimes d'exploitation sexuelle dans des hôtels et des villas privées.

Le tourisme sexuel est donc devenu courant chez les enfants et est presque, en apparence en tous cas, une fatalité pour beaucoup de kenyans. Il n'en reste pas moins qu'en réalité la prostitution est loin d'être une activité comme les autres aux yeux des habitants, et ces enfants sont livrés à eux-mêmes et stigmatisés.

C'est sur ce constat qu'une équipe d'ECPAT France et de la société Frontview production s'est rendue à Mombasa en mars dernier pour réaliser un documentaire présentant des témoignages d'enfants victimes. D'une durée de 16 minutes, le documentaire leur donne la parole afin qu'ils racontent ce qu'ils vivent au quotidien.



C'est donc le visuel créé par les étudiants du lycée Berthelot qui illustrera la plaquette de présentation du Concours Dire Non 2010-2011. Nous remercions tous les étudiants pour leur engagement dans la lutte contre le TSIE et nous les encourageons à participer au Concours Dire Non 2010-2011, qui sera ouvert à partir du mois de septembre 2010 !



1ER PRIX

2EME PRIX

3EME PRIX

Diffusion de nos campagnes contre l'exploitation sexuelle des enfants

ECPAT France poursuit la diffusion de ses campagnes de sensibilisation qui ont notamment été présentées récemment lors de l'émission Télé-matin sur France 2. En mars dernier, les chaînes de télévision NRJ12 et France 4 ainsi que la station de radio Rire et Chansons ont diffusé les spots. Les guides de voyages Mondéos ont par ailleurs rejoint notre combat et diffuse désormais l'encart de prévention. Le Salon le Monde A Paris a aussi été une occasion de sensibiliser puisque, cette année encore, Ecpat France a pu disposer d'un stand offert par l'Association du Salon Mondial du Tourisme.

Evolution du cadre légal international

La Convention du Conseil de l'Europe sur la Protection des enfants contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels adoptée en 2007 vient d'être ratifiée par la République de Saint Marin. Cette cinquième ratification va permettre l'entrée en vigueur du texte le 1er juillet 2010. A noter également, l'adoption le 24 mars dernier d'une résolution par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies qui prévoit la mise en place d'un Groupe de Travail pour l'élaboration d'un nouveau protocole à la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) relatif à la mise en place d'une procédure de plainte devant le Comité des droits de l'enfant. Celle-ci permettra que les enfants et/ou leurs représentants puissent déposer des plaintes dénonçant la violation de leurs droits tels que définis par la CDE par un Etat partie à la CDE devant le Comité des droits de l'enfant.

ECPAT FRANCE

1050 avenue de l'Europe - BP 07 - 93352 LE BOURGET CEDEX

Tél. (33)(0) 1 49 34 83 13 - Fax : (33)(0) 1 49 34 83 10 - Email : ecpat-france@wanadoo.fr - www.ecpat-france.org

Cette adresse vous permet à tout moment, de vous désinscrire afin de ne plus recevoir cette lettre d'information. Vous pouvez également nous transmettre les coordonnées d'autres personnes souhaitant la recevoir.

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE, L'AFD ET LE MINISTÈRE DU TOURISME